

Convention de partenariat

Signature d'une convention entre OCP et l'OFPPPT



Dans le cadre de l'initiative «OCP Skills», lancée par OCP pour promouvoir l'emploi et l'employabilité dans les régions d'implantation du Groupe et au niveau national, OCP a engagé un partenariat avec l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT), pour un appui en

formation d'excellence et de qualité.

A cet effet, Monsieur Mostafa Terrab, Président Directeur Général d'OCP S.A et Monsieur Larbi Bencheikh, Directeur Général de l'OFPPPT, ont procédé mercredi 20 juillet 2011 à la signature d'une convention de partenariat. Cette convention porte sur l'engagement de l'OFPPPT à accompagner OCP dans le développement de son dispositif de formation, en apportant son expertise en matière d'orientation et assistance en formation, de formation de formateurs et d'accompagnement logistique et matériel.

Ladite convention porte sur plusieurs axes dont notamment :

- information et orientation professionnelle des jeunes ;
- formation professionnelle diplômante et/ou qualifiante pour le développement des compétences des jeunes bénéficiaires des programmes de responsabilité sociétale initiés par OCP ;
- assistance à la création d'entreprises au profit de porteurs de projets, issus des sites d'activités d'OCP ;
- formation des nouvelles recrues et perfectionnement des salariés d'OCP ;
- formation des formateurs.

Les deux parties ont convenu de mettre en œuvre rapidement les termes de la convention et d'engager tous les moyens et ressources nécessaires pour faire aboutir ce partenariat stratégique au service du développement humain durable. A cet effet, un comité de suivi a été installé pour assurer la bonne application des termes de cette convention.